

Délibération N° 01a-02/04/2021

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
SUR LE COMPTE DE GESTION 2020

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés*	10
Votes POUR	10
Votes CONTRE	
Abstentions	

Présents : SYVIE OZIL-HUSCHER, Elodie EMENT, Françoise HERPIN, Agnès GOLPIER, Florian THIBON, Sharon ARSAC, Mathieu ANDRE, Sébastien DUMEZ, Philippe LOMBARDO,
Absents/Excusés : Serge VALLOS, A noter que Pierre-Henri CHANAL, Maire, quitte de la séance pour le vote de cette délibération
Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence d'Agnès GOLPIER, deuxième adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice **deux mille vingt**, dressé par P. H. CHANAL, Maire après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, et le compte de gestion du comptable public,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		32 945,11	21 603,11	32 945,11	21 603,11	32 945,11
Opérations de l'exercice	201 152,77	221 270,63	298 730,88	305 920,87	499 883,65	527 191,50
Totaux	201 152,77	254 215,74	320 333,99	305 920,87	521 486,76	560 136,61
Résultat de clôture		53 062,97	14 413,12			38 649,85

Besoin de financement	14 413,12	au compte 001	Déficit d'investissement reporté
Excédent de financement		au compte 001	Excédent d'investissement reporté
Reste à réaliser	9 120,00		42 661,00
Besoin de financement			
Excédent de financement	33 541,00		
des restes à réaliser			
Besoin total de financement			
Excédent total de financement	19 127,88		
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			
et de	53 062,97	au compte 1068	Investissement (Excédents de fonctionnement capitalisés)
		au compte 002	Excédent de fonctionnement reporté

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture et publié le
Pierre-Henri CHANAL, Maire
12 AVR. 2021



- 3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ; vote le compte de gestion ;
 - 4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
 - 5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations tous-les membres présents.

A ST MAURICE D'IBIE, le 2 avril 2021
La Présidente de séance
Agnès GOLPIER, deuxième adjointe

(Handwritten signatures in blue ink)

Syvie Ozil-Huschera